



AN AGREEMENT UNDER THE CONVENTION ON
THE CONSERVATION OF MIGRATORY SPECIES OF
WILD ANIMALS



CMS

PREMIÈRE SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES A L'ACCORD
SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS
D'AFRIQUE-EURASIE (La Haye – Pays-Bas, 1995) LE CAP,
AFRIQUE DU SUD, DU 6 AU 9 NOVEMBRE 1999

Distribution: General
AEWA/MOP 1.5
15 septembre 1999
Texte original en anglais

RAPPORT DU SECRÉTARIAT 1996-1999

(AVANT-PROJET)

INTRODUCTION

L'article VIII paragraphe h de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) prévoit que le Secrétariat de l'Accord établit des rapports annuels sur les travaux du Secrétariat et de la mise en œuvre de l'Accord pour la session ordinaire de la Réunion des Parties. Le Secrétariat intérimaire suit également cette procédure.

Ces dernières années, les travaux du Secrétariat ont fait l'objet de divers rapports. Par exemple, un rapport annuel 1996 a été dressé à l'occasion de la cinquième Conférence des Parties à la Convention sur les espèces migratrices de la faune sauvage, organisée à Genève en 1997. Un rapport oral des activités du Secrétariat lors des années précédentes et un aperçu du programme d'activités des années suivantes ont été communiqués à la deuxième Conférence internationale sur les Zones humides et le Développement, organisée à Dakar en 1998. Enfin, la rubrique « Les Nouvelles du Secrétariat » du Bulletin de l'AEWA a informé les destinataires sur les activités du Secrétariat.

Le présent rapport couvre la période allant de 1996 au 31 octobre 1999. La description de chaque année se subdivise en cinq catégories :

- travaux administratifs;
- activités liées au Plan d'action ;
- préparatifs de MOP1 ;
- promotion de l'Accord ;
- activités diverses.

Le présent rapport porte uniquement sur les faits marquants des années considérées. L'administration courante, telle que la diffusion d'informations, le courrier, l'établissement de contrat pour déléguer des travaux, etc., n'est pas mentionnée, même si le Secrétariat y a consacré beaucoup de temps.

1. 1996...L'ANNÉE DU LANCEMENT

Création du Secrétariat intérimaire

L'Acte final de la réunion de négociation visant à adopter l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (juin 1995) indique que les Pays-Bas ont proposé d'être le dépositaire de l'Accord. En d'autres termes, pendant les trois premières années après la date à laquelle l'Accord serait ouvert à la signature, les Pays-Bas assureraient le Secrétariat intérimaire de l'Accord et hébergent la première session de la Réunion des Parties après l'entrée en vigueur de l'Accord. C'est ainsi que le 1-1-1996, le Secrétariat intérimaire a été établi au sein de la Division Internationale de la nature du Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche des Pays-Bas. Le 8-1-1999, ce Ministère a nommé Monsieur B. Lenten Secrétaire à plein temps chargé des travaux courants. Monsieur Gerard Boere, responsable senior de la politique dans la Division Internationale de la Nature du Ministère, a été chargé de la supervision et a été étroitement associé aux travaux du Secrétariat intérimaire. Le Ministère a fourni toute l'infrastructure nécessaire à l'hébergement, à la communication et au soutien du Secrétariat.

Questions administratives

La première année, la principale préoccupation a été de mettre en place le Secrétariat intérimaire. Il a fallu beaucoup de temps, et d'attention pour créer un nouveau système d'archivage et y intégrer les anciennes archives à partir de 1988. Ce nouveau système devait se raccorder parfaitement au système utilisé par le secrétariat du PNUE/CMS et éviter les problèmes lorsque les deux secrétariats cohabiteraient. Une autre activité absorbante a consisté à établir le fichier des adresses des points de contact de l'AEWA dans les 117 États de l'aire de répartition et à les vérifier. Car dès le départ, il a été primordial de disposer de fichiers d'adresses à jour.

Certaines activités au début de l'année ont visé à régler l'aspect financier et administratif de la réunion de négociation de l'AEWA en juin 1995. Lors de cette réunion, il a été décidé de traduire le texte original de l'Accord en russe et en arabe, bien que l'Acte final ne l'exige pas. Par suite de problèmes de traduction imprévisibles, l'Accord a été ouvert à la signature des États de l'aire de répartition plus tard qu'envisagé, le 15 août 1996.

Préparatifs de MOP1

L'Acte final stipule que la Réunion invite le Secrétariat intérimaire de l'Accord à préparer dans la mesure du possible des propositions qui sont présentées à la première session de la Réunion des Parties concernant :

- a) l'amendement du Plan d'action relatif aux espèces ou familles d'espèces répertoriées à l'Annexe 2 de l'Accord ;
- b) l'examen de l'état de conservation des populations d'oiseaux couvertes par le Plan d'action ;
- c) les critères des situations d'urgence ;
- d) les Lignes directrices de conservation ;
- e) le format des rapports des Parties ;
- f) le budget, la réglementation financière et tout autre aspect des dispositions financières relatives à l'Accord ;
- g) la création du Comité technique ;
- h) le logo de l'Accord.

Les priorités de cette liste étaient les points a), b) et c). Ces activités devaient être déléguées sous forme de projet à Wetlands International, qui le traiterait en 1996. Mais comme Wetlands International a déménagé du RU aux Pays-Bas, les travaux ont été légèrement retardés.

La deuxième priorité était de mettre au point le logo de l'Accord. Pour cela, on a fait intervenir une agence de graphisme. Au milieu de 1996, elle a présenté la conception totale d'un logo pour les lettres, les enveloppes, les brochures, les rapports, etc.

Activités liées au Plan d'action

Le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) est l'une des espèces qui démontre que la politique de conservation et de gestion des sites naturels est concluante. À l'heure actuelle, cette espèce endommage la pêche, l'aquaculture et les exploitations piscicoles dans certaines parties de sa ligne de vol. Seule une approche internationale peut résoudre le problème. Dans le cadre de la Convention de Bonn, il a été décidé de dresser un plan de gestion international. Le Danemark et les Pays-Bas ont proposé d'élaborer l'avant-projet d'un Plan international de gestion relatif à ces espèces. Le Secrétariat intérimaire a participé à l'atelier "Vers un plan de conservation et de gestion internationales pour le Grand Cormoran", organisé en 1996 à Lelystad aux Pays-Bas. Le Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche des Pays-Bas était le principal responsable des travaux, mais le Secrétariat intérimaire y a participé indirectement.

Promotion de l'Accord

Un des moyens de faire connaître l'AEWA est de rédiger et de publier un bulletin. Le premier Bulletin de l'AEWA est paru en août. Largement diffusé, il a informé tous les destinataires sur l'AEWA, les activités du Secrétariat intérimaire, les grandes orientations du programme d'activités 1996-1997 et d'autres thèmes pertinents. Le Secrétariat intérimaire a rédigé tout seul ce premier numéro du bulletin qui, bien que très simple, lui a valu des échos positifs.

En vue d'informer les États de l'aire de répartition de l'AEWA et de promouvoir sa mise en œuvre, le Secrétariat et en particulier MM. Bert Lenten (BL) et Gerard Boere (GB) ont assisté à diverses réunions internationales :

- "De la recherche aux Plans d'action", organisée par l'UNAVI en mars 1996 en Italie (BL)
- Réunion de l'Association des chasseurs nordiques, organisée en avril 1996 au Danemark (GB)
- Conférence Européenne de Birdlife International, organisée en juin 1996 en Finlande (GB et BL)
- Réunion de l'atelier pour la conservation de la flore et de la faune de l'Arctique (CAFF), organisée en septembre 1996 en Finlande (GB)
- Symposium international sur la cigogne blanche, organisée en décembre 1996 en Allemagne (BL)
- Neuvième congrès ornithologique panafricain, organisé en décembre 1996 au Ghana (BL)

Des exposés oraux et/ou des posters ont été présentés à toutes ces réunions.

Activités diverses

Le Secrétariat, qui ne connaissait guère "le monde des oiseaux", a effectué plusieurs visites de travail à diverses organisations importantes pour le réseau de l'AEWA et la mise en œuvre de l'AEWA. Le Secrétariat a fait la connaissance de ces organisations. Les premiers contacts ont été noués avec le Centre mondial de conservation et de surveillance (WCMC), Birdlife International, l'Union européenne pour la conservation des côtes (EUCC), Wetlands International, la Convention de Ramsar, UICN et CMS (EUROBAT, ASCOBANS).

Tableau des Parties à l'AEWA

L'AEWA a été ouverte à la signature le 15 août 1996. Jusqu'au 31 décembre, les États de l'aire de répartition ci-dessous (tableau 1) ont signé l'Accord, avec ou sans réserve sur la ratification, l'acceptation ou l'approbation de l'Accord :

États de l'aire de répartition	Date de la signature	Date de la ratification
Pays-Bas	15-08-1996	15-08-1999
Allemagne	15-08-1996	
Irlande	17-08-1996	
Royaume-Uni	27-09-1996	
Suisse	15-10-1996	15-10-1996
Soudan	31-12-1996	31-12-1996

Tableau 1

2. 1997...L'ANNÉE DE LA PROMOTION

Généralités

La deuxième année a principalement été consacrée à promouvoir l'Accord en tous lieux et par tous les moyens possibles.

Questions administratives

Après les vastes efforts déployés en 1996 pour constituer de nouvelles archives, régler l'administration et les finances et créer un fichier d'adresses, l'administration en 1997 a principalement consisté à expédier les affaires courants. Un rapport annuel 1996 a été établi pour la cinquième Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices de la faune sauvage (avril 1997).

Préparatifs de MOP1

Début 1997, Wetlands International a entrepris d'élaborer des propositions de concept sur l'amendement du Plan d'action le tableau de l'état de conservation des populations d'oiseaux couvertes par le Plan d'action et les critères des situations d'urgence. Ce projet a été mis en route. Par ailleurs, il a été décidé de passer un contrat avec Wetlands International pour qu'elle élabore le Plan de mise en œuvre de l'AEWA en 1997-1999. Ce plan visait à identifier les actions qu'appellent l'Acte final, le texte de l'Accord et le Plan d'action, les implications financières de ces actions et surtout, les actions que étaient réalisables et nécessaires pour organiser MOP1. Au total ont été signalée dix actions urgentes nécessitant un budget d'environ 750.000 US\$. Une copie du Plan de mise en œuvre a été envoyée à tous les points de contact nationaux, avec prière d'indiquer le pays susceptible de financer (ou de cofinancer) une ou plusieurs actions. Le RU et la Suisse ont répondu favorablement. Les Pays-Bas se sont déclarés prêts à soutenir financièrement plusieurs activités. L'aide financière du RU et de la Suisse a permis de passer un contrat avec Wetlands International pour qu'elle élabore plusieurs Lignes directrices de conservation.

Le Secrétariat intérimaire s'est pour sa part chargé de rédiger le concept des propositions relatives aux dispositions financières/administratives. Ainsi, un premier concept concernant la création d'un Comité technique a été mis à l'ordre du jour de COP5 CMS et il y a été discuté.

Fin 1996/début 1997, il s'est avéré que la Convention de Bonn souhaitait célébrer son vingtième anniversaire en organisant la Conférence des Parties en 1999 au lieu de l'an 2000. Le pays d'accueil choisi a été l'Afrique du Sud. Comme la date de COP6 devait largement coïncider avec la première réunion des Parties à l'AEWA, il a été décidé d'organiser ces deux réunions en même temps.

Activités liées au Plan d'action

Du 23 au 27 janvier 1997, un atelier sur le Plan de gestion international de la ligne de vol de la Bernache cravant a été organisé sur l'île de Texel aux Pays-Bas. Lors de la 7^{ème} Conférence gouvernementale tripartite sur la mer Wadden, organisée en 1994, le secrétariat de la Convention de Bonn avait été priée d'élaborer un plan de conservation international sur la Bernache cravant dans le cadre de l'AEWA. Les Pays-Bas ont proposé de conduire l'aide à la Convention de Bonn. Le Secrétariat intérimaire a assisté à cet atelier et a contribué à l'élaboration du plan.

Promotion de l'Accord

Le premier Bulletin de l'AEWA était relativement simple, mais la mise en page du deuxième Bulletin devait refléter la vocation de l'AEWA. En avril a été publié le deuxième Bulletin "nouveau style" contenant de multiples informations communiquées par des tiers. La nouvelle présentation a suscité de multiples réactions positives. La même année est paru le troisième Bulletin avec encore plus d'articles de tiers. Les réactions ont révélé que le Bulletin répondait au besoin d'avoir un instrument pour transmettre des informations sur les projets en cours sur l'habitat et la protection des espèces, la surveillance des recherches et la formation, et qu'il était apprécié en tant que tel.

Outre le Bulletin, diverses actions entreprises fin 1997 ont contribué à l'expansion de l'AEWA. Par exemple, un contrat a été passé avec la WCMC à Cambridge pour qu'il développe le site Web de l'AEWA.

À la cinquième Conférence des Parties à l'Accord sur la conservation des espèces migratrices de la faune sauvage, organisée en avril 1997, une réception spéciale a permis d'informer les délégués sur l'évolution des travaux et le programme d'activités 1997-1999. L'avant-projet de proposition relatif à la création du Comité technique a en outre été discuté.

MM. Bert Lenten (BL) et Gerard Boere (GB) de l'AEWA ont présenté l'Accord aux réunions suivantes :

- COP 5 de la Convention de Bonn, organisée en avril 1997 en Suisse (GB et BL)
- Réunion Ramsar sous-régionale de l'Afrique de l'Ouest, organisée en mai 1997 au Sénégal (BL)
- Groupe d'étude sur les échassiers, organisée en septembre au Danemark (GB)
- Atelier sur le Grand cormoran, organisé en septembre 1997 au Danemark (GB)
- Séminaire de l'Académie pour la conservation et la gestion des sites naturels, organisé en septembre 1997 en Bulgarie (BL)
- Séminaire "Oiseaux sans Frontières", organisé en septembre 1997 en Israël (BL)
- Groupe de travail pour la conservation de la faune et de la flore de l'Arctique (CAFF), organisé en novembre 1997 au Groenland (GB)

Activités diverses

- Le Secrétaire a participé à une rencontre organisée par le Bureau Ramsar pour les gestionnaires africains du Secrétariat de l'Accord et des organisations homologues de la Convention de Ramsar, organisée en mars 1997 en Suisse (BL). Cette rencontre a permis d'échanger des informations à terme et de mieux harmoniser les organisations concernées.

Tableau des Parties à l'AEWA

Le 31 décembre, les États de l'aire de répartition ci-dessous avaient signé l'Accord, avec ou sans réserve sur la ratification, l'acceptation ou l'approbation de l'Accord:

États de l'aire de répartition	Date de la signature	Date de la ratification
Pays-Bas	15-08-1996	15-08-1999
Allemagne	15-08-1996	
Irlande	17-08-1996	
Royaume-Uni	27-09-1996	
Suisse	15-10-1996	15-10-1996
Soudan	31-12-1996	31-12-1996
Jordanie	12-03-1997	12-03-1997
Égypte	20-08-1997	
Communauté européenne	01-09-1997	15-08-1999
Mali	25-09-1997	
Luxembourg	20-10-1997	
Moroc	19-11-1997	

3. 1998... LE DÉBUT DES PRÉPARATIFS DE MOP1

Généralités

La préparation des documents pour MOP1 avait commencé dès les années précédentes, mais le moment était venu de s'atteler aux travaux logistiques. Rétrospectivement, 1998 a été placée sous le signe de ces premiers préparatifs.

Questions administratives

Les autorités françaises ont demandé au Secrétariat intérimaire d'intervenir auprès du dépositaire au sujet de certains amendements à la version en français de l'Accord et de l'Annexe 3. Constatant que ces amendements concernaient uniquement la formulation de l'Accord sans en changer la portée, le Secrétariat intérimaire a prié le dépositaire de les examiner. Le dépositaire a envoyé à tous les États membres une lettre dans laquelle il suggérait de procéder aux amendements proposés, si personne ni voyait d'objection. Aucune objection n'a été soulevée et les amendements ont été effectués.

Préparatifs de MOP1

Du 14 au 17 janvier 1997, MM. Douglas Hykle, secrétaire adjoint de la Convention de Bonn, Gerard Boere, Vice-président du Comité permanent de la Convention de Bonn et Bert Lenten, Secrétaire de l'AEWA, se sont rendus en Afrique du Sud. Il s'agissait de trouver des locaux susceptibles d'héberger MOP1, de choisir une organisation de conférences et de fixer les dates des réunions.

Toutes ces questions ont été discutées avec les responsables de l'Afrique du Sud et il a été résolu de tenir la réunion à l'hôtel Lord Charles au Cap. Le secrétariat de la Convention de Bonn et le Secrétariat de l'Accord ont réglé les détails de la rencontre pendant le reste de l'année.

Le 12 février, l'Afrique du Sud a envoyé l'invitation officielle à organiser MOP1 au Cap.

En août, MM. Gerard Boere et Douglas Hykle sont retournés au Cap pour revoir les locaux et vérifier s'ils convenaient à des réunions telles que COP6 et MOP1. Cette deuxième inspection était nécessaire, car l'hôtel était rénové depuis mois de janvier et les locaux avaient été considérablement améliorés.

Au cours de 1998 sont parvenus le premiers concepts des Lignes directrices de conservation que devait élaborer Wetlands International pour MOP1. Il s'agissait des lignes directrices suivantes :

- Lignes directrices pour la préparation de Plans d'action par espèce pour les oiseaux d'eau migrateurs
- Lignes directrices pour l'identification et la prise en main de situations d'urgence pour les oiseaux d'eau migrateurs
- Lignes directrices pour la préparation d'inventaire des sites fréquentés par les oiseaux migrateurs
- Lignes directrices pour la gestion des sites-clés pour les oiseaux d'eau migrateurs
- Lignes directrices pour la réduction des dommages aux cultures et aux pêcheries, des collisions avec les oiseaux et autres formes de conflits entre les oiseaux d'eau et les activités humaines
- Lignes directrices pour un protocole de surveillance continue des oiseaux d'eau.

Le suivi de ces activités a nécessité l'implication du Secrétariat intérimaire. Lors de la deuxième Conférence sur les zones humides et le développement, organisée en novembre 1998 Dakar, certains documents, dont les Lignes directrices, ont été étudiés et discutés par l'atelier spécial AEWA.

Promotion de l'Accord

Face à la multiplication des travaux, en particulier pour préparer MOP1, il n'a guère été possible de publier un numéro du Bulletin de l'AEWA.

En avril, la première phase du site Web de l'AEWA a été lancée. Ce site sera perfectionnée au fil des ans conformément aux souhaits des utilisateurs. Le site Web s'ajoutera aux autres moyens de communication tels que le Bulletin. Par conséquent, les Bulletin ne seront pas reproduits intégralement sur le site.

À la deuxième Conférence sur les zones humides et le développement, tenue en novembre 1998 au Sénégal, le Secrétariat intérimaire a tenu une réunion pour les délégations des divers États de l'aire de répartition, afin qu'ils présentent leurs activités et l'évolution de leur accession à l'Accord.

À nouveau le Secrétaire, Monsieur Bert Lenten (BL) et Monsieur Gerard Boere (GB) ont assisté à plusieurs réunions internationales dans le but de rendre des États de l'aire de répartition attentifs à l'AEWA et de promouvoir la mise en œuvre de l'Accord :

- Conseil scientifique de la Convention sur la conservation des espèces migratrices de la faune sauvage organisée en juin 1998 aux Pays-Bas (BL)
- Réunion régionale des parties européennes à la Convention de Ramsar, organisée en juin 1998 en Lettonie (GB)
- 2ème réunion des Parties à EUROBATS, organisée en juillet 1998 en Allemagne (BL)
- Réunion Ramsar panafricaine, organisée en juillet 1998 en Ouganda (BL)
- Réunion du groupe d'étude international sur les échassiers, organisé en août 1998 en Afrique du Sud (GB)
- 22^{ème} Congrès ornithologique international, organisé en août 1998 en Afrique du Sud (GB)
- Atelier spécial de l'AEWA, organisé en septembre 1998 en Russie (GB)
- Séminaire spécial sur la mise en œuvre de l'AEWA en Allemagne, organisé en septembre 1998 en Allemagne (BL)
- Première réunion du réseau de l'Atlantique est des sites Ramsar, organisé en septembre 1998 en France (BL)
- Mini symposium sur les oiseaux d'eau migrateurs et l'AEWA, organisé en septembre 1998 en Ukraine (GB)
- Réunion annuelle du groupe d'étude international sur les échassiers, organisé en octobre 1998 en Hongrie (GB)
- 2^{ème} Conférence internationale sur les zones humides et le développement, organisé en novembre 1998 en Hongrie (GB)
- Atelier international sur la gestion de la chasse de la Bernache cravant, organisé en novembre 1998 en France (BL)

Tableau des Parties à l'AEWA

Le 31 décembre, les États de l'aire de répartition, suivants (tableau 3) avaient signé l'Accord, avec ou sans réserve sur la ratification, l'acceptation ou l'approbation de l'Accord.

États de l'aire de répartition	Date de la signature	Date de la ratification
Pays-Bas	15-08-1996	15-08-1996
Allemagne	15-08-1996	09-12-1998
Irlande	17-08-1996	
Royaume-Uni	27-09-1996	
Suisse	15-10-1996	15-10-1996
Soudan	31-12-1996	31-12-1996
Jordanie	12-03-1997	12-03-1997
Égypte	20-08-1997	
Communauté européenne	01-09-1997	
Mali	25-09-1997	
Luxembourg	27-10-1997	
Moroc	19-11-1997	
Espagne	20-02-1998	
Grèce	14-05-1998	
Roumanie	07-08-1998	07-08-1998
Suède	05-10-1998	05-10-1998
Togo	02-02-1998	
Ukraine	16-10-1998	
France	25-11-1998	25-11-1998

Tableau 3

4. 1999...L'ANNÉE DE MOP1

Généralités

En 1999 les préparatifs logistiques et conceptuels de MOP1 ont avancé à un rythme accéléré. De juillet à fin octobre, le Secrétaire y a pratiquement consacré tout son temps – M. Garard Boere en faisant autant dans une moindre mesure – et laissé de côté ses activités auprès du Ministère. Lors de cette période, le secrétariat de la Convention de Bonn et le Secrétariat intérimaire se sont réunis tous les quinze jours pour se concerter.

Questions administratives

À côté des affaires courantes, la principale activité a été d'organiser le soutien financier des participants des pays d'Europe orientale et d'Afrique.

Préparatifs de MOP1

Les concepts de Wetlands International sont parvenus au Secrétariat l'un après l'autre au cours de l'année et ils ont été adaptés au format des documents MOP. De juillet à octobre, il a fallu élaborer les diverses résolutions et parachever les documents dont était responsable le Secrétariat intérimaire. L'organisation de MOP1 en même temps que COP6 a nécessité une coordination précise. Le Secrétariat intérimaire a bénéficié du large soutien du Secrétariat de la Convention de Bonn, en particulier pour la budgétisation et l'invitation des participants parrainés.

Activités liées au Plan d'action

Faisant suite à l'atelier sur le plan de gestion international de la ligne de vol de la Bernache cravant, organisé en 1997 aux Pays-Bas, un Plan d'action a été mis en chantier début de 1999. Le Secrétariat intérimaire a assisté au groupe des travaux préparatoires et à la première réunion tenue le 8 janvier 1998 à Wageningen. À côté de l'équipe pluridisciplinaire de projet, qui appartenait à l'Institut pour la recherche sur la forêt et la nature (IBL-DLO), des délégués de diverses ONG ont siégé à cette réunion.

Promotion de l'Accord

La Poste néerlandaise a émis le 2 février 1999 un timbre spécial AEWa qui commémore le 20^{ème} anniversaire de la Convention de Bonn. Dans le domaine du matériel publicitaire, un jeu de dix cartes postales a été imprimé. C'est également en 1999 qu'est parue la première affiche AEWa représentant la migration du Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*). Enfin, il a été possible de publier plusieurs semaines avant MOP1 une brochure qui servira de matériel publicitaire à l'AEWA.

L'article XIV, paragraphe de l'Accord prévoit qu'il entrera en vigueur le premier jour du troisième mois après qu'au moins quatorze États de l'aire de répartition ou organisations d'intégration économique régionale, dont au moins sept d'Afrique et sept d'Eurasie, auront signé l'Accord sans réserve sur la ratification, l'acceptation ou l'approbation de l'Accord, ou bien auront déposé leurs instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation de l'Accord. Fin 1998, l'Eurasie avait rempli cette condition. Dans la région de l'Afrique, seul le Soudan avait signé et ratifié l'AEWA. La priorité a donc été de promouvoir l'AEWA en Afrique et d'obtenir les ratifications manquantes. Dans cette perspective, le Secrétariat intérimaire a accompli deux missions. La première a amené M. Bert Lenten et M. Issa Sylla de Wetlands International à se rendre dans divers pays tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Mali. Pour la seconde mission, le Secrétaire est allé en Afrique du Sud, en Namibie, au Botswana, à l'Île Maurice, au Zimbabwe et au Malawi. Parallèlement, l'AEWA a de plus en plus contribué aux projets de Wetlands International dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Tous ces efforts ont permis de réunir le nombre nécessaire de ratification avant la date limite du 31 août, afin que la convention entre officiellement en vigueur le 1^{er} novembre 1999.

Absorbés par les préparatifs de MOP1, le Secrétaire, M. Bert Lenten (BL) et Monsieur Gerard Boere (GB) n'ont assisté qu'à quelques réunions internationales en vue de faire connaître l'AEWA dans les États de l'aire de répartition et de promouvoir la mise en œuvre de l'Accord :

- 7^{ème} Réunion du groupe de travail pour la conservation de la flore et de la faune de l'Arctique (CAFF), organisée en avril 1999 au Canada (GB)
- Réunion du groupe d'experts sur la conservation des oiseaux, organisée en mai 1998 France (BL)
- 7^{ème} Réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Ramsar, organisée en mai 1999 au Costa Rica (GB)

Tableau des Parties à l'AEWA

Le 31 octobre 1999, les États membres ci-dessous avaient signé l'Accord avec ou sans réserve concernant la ratification, l'acceptation ou l'approbation de l'Accord :

États de l'aire de répartition	Date de signature	Date de ratification
Pays-Bas	15-08-1996	15-08-1996
Allemagne	15-08-1996	09-12-1998
Irlande	17-08-1996	
Royaume-Uni	27-09-1996	22-02-1999
Suisse	15-10-1996	15-10-1996
Soudan	31-12-1996	31-12-1996
Jordanie	12-03-1997	12-03-1997
Égypte	20-08-1997	04-03-1999
Communauté européenne	01-09-1997	
Mali	25-09-1997	31-08-1999
Luxembourg	27-10-1997	
Moroc	19-11-1997	
Espagne	20-02-1998	30-03-1999
Grèce	14-05-1998	
Roumanie	07-08-1998	07-08-1998
Suède	05-10-1998	
Togo	02-02-1998	22-03-1999
Ukraine	16-10-1998	
France	25-11-1998	25-11-1998
Finlande	03-02-1999	
Monaco	10-03-1999	15-06-1999
Bulgarie	05-07-1999	
Guinée	04-03-1999	04-03-1999
Gambie	12-03-1999	12-03-1999
Sénégal	27-04-1999	27-04-1999
Niger	27-04-1999	27-04-1999
Congo	31-08-1999	31-08-1999
Tanzanie	31-08-1999	31-08-1999
Bénin	26-10-1999	26-10-1999

Tableau 4

Conclusion

Ces quatre dernières années, l'AEWA est devenu l'instrument privilégié de la conservation des oiseaux d'eau migratoires d'Afrique-Eurasie. Dans les années à venir, le Secrétariat veillera à maintenir et renforcer ce rôle en réalisant sur place la conservation et la gestion des oiseaux. Mais le Secrétariat qui a pour principale mission de promouvoir l'Accord, ne peut atteindre cet objectif sans être aidé. Il prie donc les États de l'aire de répartition, les ONG et les OGI de diffuser les objectifs de l'AEWA en tous lieux et de contribuer ainsi à la mise en œuvre de l'Accord. Car ce n'est qu'en conjuguant nos efforts que nous parviendrons à conserver les oiseaux d'eau migratoires.